

le Monde 13 juin 2025

# Urgence climatique : les maires inquiets du manque de soutien

Le thème est à l'agenda des assises de l'Association des petites villes, alors que les édiles sont désemparés par le manque de constance de l'Etat

Pour Eric Ménassi, maire de Trèbes, dans l'Aude, il y a un avant et un après 2018. En octobre de cette année-là, son département est frappé par des inondations catastrophiques. Bilan : quinze morts, dont six à Trèbes. Jusqu'alors, Eric Ménassi concevait le développement de sa commune « par le prisme de la croissance démographique, pourvoyeuse de ressources financières supplémentaires ». Et « je n'en suis pas très fier », reconnaît-il. A partir de 2018, l'élu socialiste change de paradigme : la priorité sera dorénavant donnée à l'aménagement du territoire afin qu'il soit moins vulnérable et plus résilient. « Les cours d'eau, c'est une richesse patrimoniale, mais cela peut aussi être meurtrier », estime-t-il. Il n'est donc pas grave que ma commune compte 6 500 habitants, et non 7 000. Ce qui est important, c'est qu'on soit à l'abri de tout ça. »

Judi 12 juin, Eric Ménassi sera à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) pour les assises de l'Association des petites villes de France, qui fédère les communes de 2 500 à 25 000 habitants. Parmi les thèmes des deux jours de rencontre, « l'urgence climatique ». « Indispensable », pense Christophe Bouillon, président de l'APFV et maire divers gauche de Barentin (Seine-Maritime), car « les maires ont conscience que la dette verte s'amplifie et qu'elle n'est pas remboursable ».

L'édile de Trèbes, qui est invité à prendre la parole devant ses homologues, estime, lui, que la prise de conscience peut encore progresser. Et les maires victimes des catastrophes « ont la responsabilité de sensibiliser », assure-t-il. « On nous écoute, car on transmet une réalité que nous avons vécue. »

Dans sa commune, plus de cinquante maisons, situées trop près de cours de l'Aude, ont été rasées. Il a, en outre, été décidé que les cours d'eau seraient « reprofilés » : terminées les rives en pierre et en béton pour évacuer l'eau le plus vite possible. « On va leur redonner toute leur place », développe M. Ménassi, en élargissant leur lit.

« Il y a très peu de communes qui peuvent dire : "Le réchauffement climatique, ce n'est pas mon affaire" », considère le climatologue Jean Jouzel, lui aussi présent aux assises. Car si l'Etat est compétent pour signer des accords internationaux et mettre en musique la planification, « la réalité du dérèglement climatique se vit dans les territoires, poursuit le scientifique. Il n'y a pas un maire qui n'ait des décisions à prendre pour éviter des catastrophes. »

## « Une course contre la montre »

Le président divers droite de la métropole de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, a innové en 2024 en faisant payer l'eau potable plus cher en été qu'en hiver. Résultat : 800 000 mètres cubes d'eau potable économisés en 2024, selon M. Moudenc. Le maire de Boussy-Saint-Antoine (Essonne) a déjà pris les décisions qui s'imposaient sur sa commune, traversée par l'Yerres et alors qu'un quartier a été construit dans les années 1960 et 1970 dans une zone inondable.

« En vingt-cinq ans, mon prédécesseur n'a pas connu une crue, relève Romain Colas. Depuis huit ans, on a eu trois inondations qui ont transformé les immeubles en îles, sans courant ni chauffage... » Il a été décidé d'aménager des terres agricoles en amont, de sorte qu'elles puissent absorber 750 000 mètres cubes d'eau le moment venu,

**« Très peu de communes peuvent dire : "Le réchauffement climatique, ce n'est pas mon affaire" »**

JEAN JOUZEL  
climatologue

épargnant la commune de M. Colas, au moins en partie.

Le projet prendra neuf ans, du début à la mise en service, se déssole le maire divers gauche. « On est dans une course contre la montre, rappelle-t-il. Il faudrait que les délais d'instruction des dossiers et des autorisations soient bien plus courts. Pour les Jeux olympiques, le gouvernement a fait voter un texte pour accélérer les procédures. Pourquoi on ne ferait pas la même chose pour éviter des drames ? »

Ces derniers temps, le gouvernement et le Parlement envoient, au contraire, des « signaux plus qu'inquiétants », regrette Guillaume Coutey, maire socialiste de Malainay (Seine-Maritime) engagé depuis longtemps dans la lutte contre le changement climatique. « La dissolution a généré beaucoup d'instabilité sur ces enjeux », déplore M. Coutey en dénonçant « le manque de cohérence des politiques nationales » sur le long terme.

Le vote par les députés, fin mai, d'un article supprimant les zones à faible émission (ZFE), qui doivent permettre de lutter contre la pollution de l'air, est dans toutes les têtes. Comme le détricotage de l'objectif « zéro artificialisation nette » (qui prévoit qu'en 2050

chaque hectare construit devra être compensé par son équivalent rendu à la nature).

Mais il y a également la suspension de MaPrimeRénov' : « Ça pose question quand même, s'inquiète Jean Jouzel. Il y a de 600 000 à 700 000 logements à rénover par an d'ici à 2050 et on n'a pas les moyens de le faire... » Certes, « cela concerne les particuliers, reconnaît M. Coutey. Mais les collectivités se sont fixé des objectifs en matière de transition écologique et de logement. Si on casse la dynamique de baisse de la consommation d'énergie, ce n'est plus tenable. »

Le gouvernement, aux abois sur le plan budgétaire, cherche des économies partout. Le fonds vert, destiné à financer les investissements écologiques des collectivités locales, est passé de 2,5 milliards d'euros en 2024 à 1,15 milliard en 2025. Or « il faut préserver la capacité d'investissement des collectivités, sans quoi les objectifs de la transition écologique ne pourront pas être tenus », alerte François Thomazeau, directeur de programme à l'Institut de l'économie pour le climat.

« Les collectivités font de plus en plus et de mieux en mieux », souligne-t-il : entre 2017 et 2022, les investissements qu'elles ont consacrés au climat, qu'il s'agisse de créer des pistes cyclables, des transports en commun ou des réseaux de chaleur, ont progressé de 44 %. En 2022, elles ont mobilisé 8 milliards d'euros. Et il faudra monter à 19 milliards par an d'ici à 2030, prévient M. Thomazeau, qui craint des décisions nationales qui enraieraient la dynamique. « La dette de l'Etat ne fait pas de victimes, la dette verte, oui », estime Christophe Bouillon. ■

BENOÎT FLOC'H